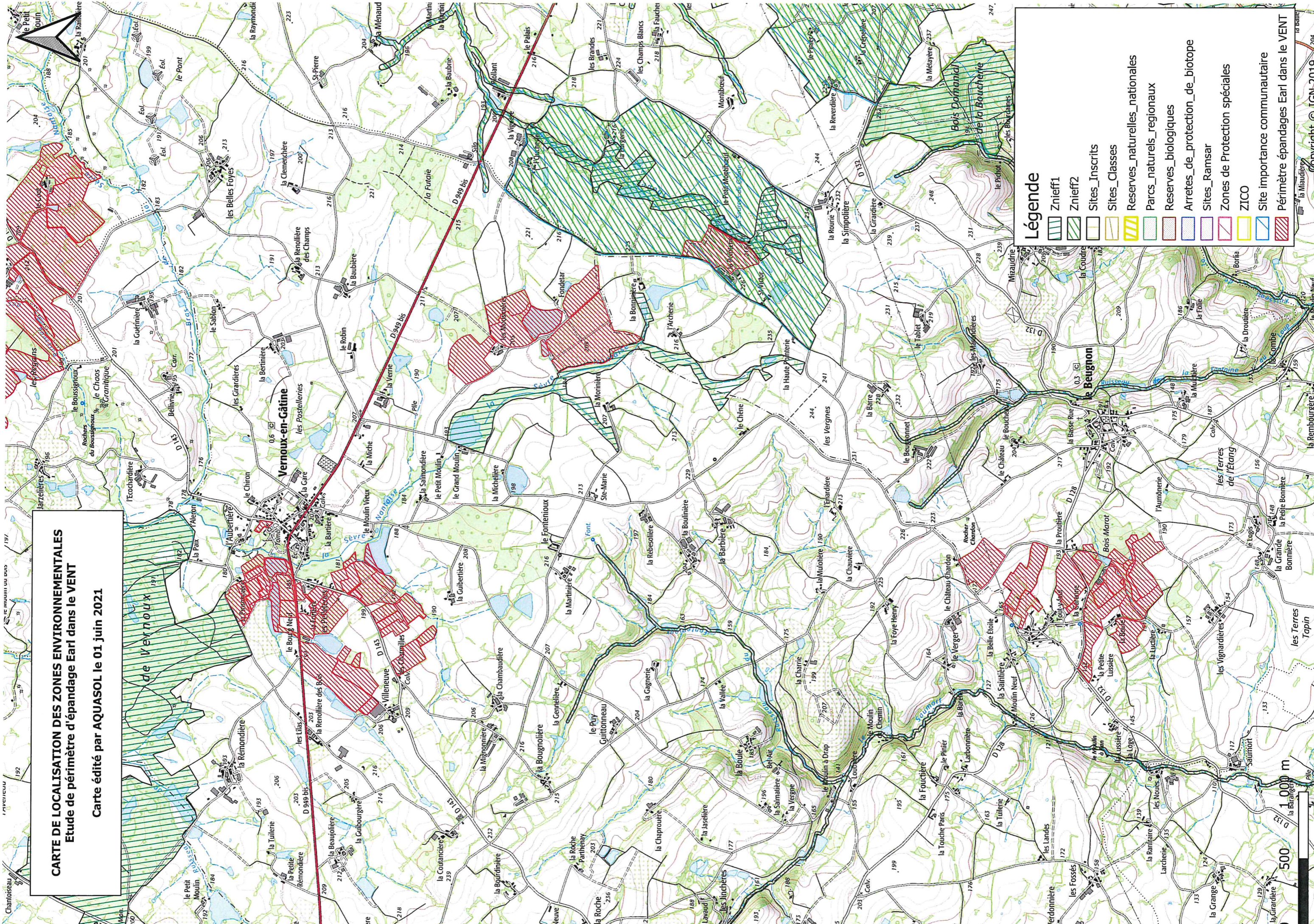


# CARTE DE LOCALISATION DES ZONES ENVIRONNEMENTALES

Etude de périmètre d'épandage Earl dans le VENT

Carte éditée par AQUASOL le 01 juin 2021



## Légende

- Znieff1
- Znieff2
- Sites\_Inscrits
- Sites\_Classes
- Reserves\_naturelles\_nationales
- Parcs\_naturels\_regionaux
- Reserves\_biologiques
- Arretes\_de\_protection\_de\_biotope
- Sites\_Ramsar
- Zones de Protection spéciales
- ZICO
- Site importance communautaire
- Périmètre épandages Earl dans le VENT



## PLAINE DE NIORT NORD-OUEST

### COMMUNES

Ardin, Béceleuf, Coulon, Faye-Sur-Ardin, Saint-Maixire, Sainte-Ouene, Saint-Pompain, Saint-Rémy, Surin, Villiers-en-Plaine (79)

### DESCRIPTION ET INTERET DU SITE

Au nord-est de Niort, la zone intègre l'essentiel de la grande plaine sédimentaire sur calcaires jurassiques qui s'étend en diagonale des confins de la Charente au sud-est (plaine de Villefagnan) jusqu'à la Vendée vers le nord-ouest. Il s'agit pour l'essentiel d'un plateau d'altitude modeste, faiblement ondulé et couvert de "terres de groies", des sols caillouteux calcaires, peu profonds et à faible réserve en eau. Si la partie centrale est dévolue essentiellement à la culture des céréales et des oléo-protéagineux, la périphérie est plus vallonnée et forme une enclave dans une zone bocagère où persistent des haies basses, quelques prairies pâturées ainsi que des murets calcaires. Vers le sud, les paysages sont également plus variés grâce au maintien du système polyculture-élevage. La population humaine, peu dense, est regroupée dans 6 villages dont les maisons, en grande majorité construites en pierre calcaire, offrent de nombreuses cavités favorables à la faune cavernicole. Malgré une forte intensification agricole au cours des 2 dernières décennies, le maintien d'une mosaïque de cultures diversifiées et de parcelles relativement petites rend encore cette plaine très attractive pour l'avifaune : le site accueille ainsi 16 espèces d'oiseaux menacés à l'échelle européenne et 13 autres dont le statut de conservation est précaire à l'échelle régionale.

L'Ourtarde canepetière est l'oiseau le plus prestigieux du site puisqu'il s'agit d'une espèce considérée comme vulnérable en France, ayant connu un très fort déclin au cours des dernières décennies : la zone accueille aujourd'hui de 10 à 12 mâles chanteurs en période de reproduction, soit 2% de la population nationale. En période de nidification, l'Ourtarde fréquente les milieux herbacés peu denses et de faible hauteur - jachères, luzernes, prairies semées en ray-grass - où elle trouve en abondance les insectes nécessaires à l'élevage des jeunes. Sur le site, elle est accompagnée par 2 autres espèces également menacées, inféodées aux milieux ouverts : l'Oedicnème criard un petit échassier des plaines sèches doté un œil démesuré (de 80 à 100 couples sur la zone) et le Busard cendré, élégant rapace gris pâle, grand consommateur de Campagnol des champs (de 20 à 60 couples selon les années). En période hivernale et en fonction des aléas climatiques, le site accueille également des rassemblements importants de Pluvier doré, chassé du nord de l'Europe par le gel et la neige, ainsi que des individus dispersés de rapaces diurnes et nocturnes, tels que le Faucon émerillon ou le Hibou des marais.

Bien que la flore du site ne soit pas connue, il est peu vraisemblable qu'elle abrite beaucoup d'espèces patrimoniales du fait de la forte artificialisation des milieux, hormis quelques mesicoles relictuelles, toujours possibles sur ces groies caillouteuses.



Poitou-Charentes  
Znieff n° 06560000 - page 1/3

### NIVEAU DE CONNAISSANCE

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, Champignons
Niveau de prospection	0	3	0	0	0	0	0	0	0
Espèces observées	0	21	0	0	0	0	0	0	0
Esp. rares/menacées		21							

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

### MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS

B2 Cultures

### ESPECES DETERMINANTES : 21

FAUNE	FLORE		
	DH	DO	PN
<b>Oiseaux</b>			
Alouette lulu			
<i>Lullula arborea</i>			
Autour des palombes			
<i>Accipiter gentilis</i>			
Bergeronnette printanière			
<i>Motacilla flava</i>			
Bondrée apivore			
<i>Pernis apivorus</i>			
Busard cendré			
<i>Circus pygargus</i>			
Busard des roseaux			
<i>Circus aeruginosus</i>			
Busard St-Martin			
<i>Circus cyaneus</i>			
Caille des blés			
<i>Coturnix coturnix</i>			
Cheveche d'Athéna			
<i>Athene noctua</i>			
Faucon émerillon			
<i>Falco columbarius</i>			
Faucon hobereau			
<i>Falco subtuteo</i>			
Faucon pèlerin			
<i>Falco peregrinus</i>			
Gorgebleue à miroir			
<i>Luscinia svecica</i>			
Petit-duc scops			
<i>Otus scops</i>			
Milan noir			
<i>Milvus migrans</i>			
Oedicnème criard			
<i>Butho oedicnemus</i>			
Ourtarde canepetière			
<i>Tetrax tetrax</i>			
Perdreix grise			
<i>Perdix perdix</i>			
Pie-grièche écorcheur			
<i>Lanius collurio</i>			

Poitou-Charentes  
Znieff n° 06560000 - page 1/3

FAUNE	FLORE		
	DH	DO	PN
Pluvier doré			
<i>Pluvialis apricaria</i>			
Vanneau huppé			
<i>Vanellus vanellus</i>			

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

### AUTRES PERIMETRES DE PROTECTION ECOLOGIQUE

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotopes - APPB n°79AR18 "CAVITE DE LA DENT"  
Site Classé : n° SC103 "SITE DU MARAIS MOUILLE POITEVIN"  
Directive Oiseaux : ZPS n° FR5412013 "PLAINE DE NIORT NORD-OUEST"  
Directive Oiseaux : ZICO PC10 "PLAINE DE NIORT NORD-OUEST"

## VALLÉE DE L'AUTIZE



### COMMUNES

Absie (P), Allonne, Ardin, Béceleuf, Beugnon (le), Boissière-en-Gâtine (la), Chapelle-Thireuil (la), Coulonges-sur-l'Autize, Cours, Fenioux, Groseillers (les), Pamplie, Puihardy, Rétaillé (le), Saint-Marc-la-Lande, Saint-Pardoux, Saint-Pompain, Scillé, Secondigny, Surin, Vernoux-en-Gâtine, Xaintray (79)

### DESCRIPTION ET INTERET DU SITE

Sur la bordure occidentale des Deux-Sèvres, la zone englobe tout le réseau hydrographique primaire et secondaire du bassin amont de l'Autize, un petit cours d'eau long de 67 km qui se jette dans la Sèvre Niortaise après avoir drainé un bassin versant de 250 km². Prenant sa source à 186m d'altitude à proximité de Mazières-en-Gâtine, l'Autize est renforcée vers Béceleuf par les apports de ses 5 principaux affluents : la Micochette, le Gâtineau, la Rourie, le Fenioux et le Saumont. Il s'agit de ruisseaux aux eaux vives, acides et bien oxygénées, coulant dans le paysage bocager caractéristique de la marge sud du Massif Armoricaire (la « Gâtine ») avant de rejoindre le bassin sédimentaire de la plaine niortaise. Le bassin versant, encore bien conservé, est occupé majoritairement par des prairies naturelles pâturées mais certaines vallées encaissées présentent encore un fort taux de boisement. Au-delà de l'intérêt écologique présenté par ce petit réseau hydrographique de plaine possédant encore des habitats aquatiques bien préservés et un bassin versant en bon état de conservation, la zone constitue aussi un refuge important pour de nombreuses espèces animales et végétales rares ou menacées : mammifères, oiseaux, amphibiens, poissons, insectes, crustacés, plantes à fleurs et fougères.

Sur le plan de la faune, le site est surtout remarquable par ses espèces inféodées aux eaux vives de bonne qualité : la Louze, un des mammifères les plus menacés de France, y vit encore, de même que l'Écrevisse à pattes blanches ou la Lamproie de Planer, un poisson archaïque aux corps évoquant celui d'une anguille. Ces 2 dernières espèces nécessitent avant tout une qualité de l'eau irréprochable, un habitat non colmaté à granulométrie moyenne à grossière et une ripisylve en bon état. Parmi les amphibiens, on recense la Rainette verte et le Triton marbré, 2 espèces peu fréquentes dans la région. La présence d'une grotte permet par ailleurs l'hibernation d'effectifs significatifs de chauves-souris. Quant aux papillons, ils font état d'un important cortège à affinités septentrionales contrastant avec l'entomofaune des régions calcaires périphériques.

L'intérêt botanique peut être aussi élevé, notamment au niveau de certains vallons boisés encaissés (objets de ZNEIFF spécifiques) où se localise une flore à tonalité atlantico-montagnarde comprenant plusieurs plantes rares en Poitou-Charentes comme la Dorine à feuilles opposées ou la Lysimaque des bois.



Poitou-Charentes  
Znieff n° 08940000 - page 1/3

**NIVEAU DE CONNAISSANCE**

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	2	1	0	2	3	1	1	2	0
Espèces observées	7	3	0	2	1	2	1	17	0
Esp. rares/menacées	7	3		2	1	2	1	17	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

**MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS**

- 24 Eaux courantes
- 415 Chénalis acidiphiles
- 413 Frénaies-ériblières
- 65 Grottes
- 443 Aulnaies-frénaies médio-européennes

**ESPECES DETERMINANTES : 33**

FAUNE	DH	DO	PN	FLORE	DH	PN	PR
<b>Mammifères</b>				<b>Blechnum piquant</b>			
Grand Rhinolophe				<i>Blechnum spicant</i>			
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> DH PN				<b>Corydale à bulbe plein</b>			
<b>Loutre d'Europe</b>				<i>Corydalis solida</i>			
<i>Lutra lutra</i> DH PN				<b>Dorine à feuilles opposées</b>			
<b>Murin à moustaches</b>				<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>			
<i>Myotis mystacinus</i> DH PN				<b>Doronic faux plantain</b>			
<b>Murin de Daubenton</b>				<i>Doronicum plantagineum</i>			
<i>Myotis daubentonii</i> DH PN				<b>Dryopteris affine</b>			
<b>Musaraigne aquatique</b>				<i>Dryopteris affinis</i>			
<i>Neomys fodiens</i> PN				<b>Grande Luzule</b>			
<b>Oreillard gris</b>				<i>Luzula sylvatica</i>			
<i>Plecotus austriacus</i> DH PN				<b>Gypsophile des murs</b>			
<b>Petit Rhinolophe</b>				<i>Gypsophila muralis</i>			
<i>Rhinolophus hipposideros</i> DH PN				<b>Hellebore vert</b>			
<b>Oiseaux</b>				<i>Helleborus viridis</i>			
Bergeronnette des ruisseaux				<b>Laiche appauvrie</b>			
<i>Motacilla cinerea</i> PN				<i>Carex depauperata</i>			
<b>Bouscarle de Cetti</b>				<b>Laiche lisse</b>			
<i>Certhia cetti</i> PN				<i>Carex laevigata</i>			
<b>Martin-pêcheur</b>				<b>Lysimaque des bois</b>			
<i>Akeo atthis</i> DO PN				<i>Lysimachia nemorum</i>			
<b>Amphibiens</b>				<b>Oenanthe safranée</b>			
<b>Rainette verte</b>				<i>Oenanthe coracata</i>			
<i>Hyla arborea</i> DH PN				<b>Osmonde royale</b>			
<b>Triton marbré</b>				<i>Osmonda regalis</i>			
<i>Triturus marmoratus</i> DH PN				<b>Oxalis petite oreille</b>			
<b>Poissons</b>				<i>Oxalis acetosella</i>			
Lamproie de Planer				<b>Polystic à aiguillons</b>			
<i>Lampetra planeri</i> DH PN				<i>Polystichum aculeatum</i>			
<b>Crustacés</b>				<b>Stellaire des bourbiers</b>			
Ecrevisse à pattes blanches				<i>Stellaria alsine</i>			
<i>Austropotamobius pallipes</i> DH PN				<b>Véronique des montagnes</b>			
				<i>Veronica montana</i>			

Poitou-Charentes

**FAUNE**

	DH	DO	PN	FLORE	DH	PN	PR
<b>Insectes</b>							
<b>Notodonte Bicolore</b>							
<i>Leucodonta bicoloria</i>							
<b>Grand Collier argenté</b>							
<i>Clossiana euphrosyne</i>							

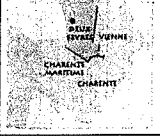
Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

**AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE**

- Directive Habitats : ZSC n° FR5400443 "VALLEE DE L'AUTIZE"
- Directive Habitats : SIC n° FR5400446 "MARAIS POITEVIN"
- Directive Oiseaux : ZPS n° FR5412013 "PLAINE DE NIORT NORD-OUEST"
- Directive Oiseaux : ZPS n° FR5410100 "MARAIS POITEVIN"
- Directive Oiseaux : ZICO PC10 "PLAINE DE NIORT NORD-OUEST"

ZNIEFF

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique Poitou-Charentes



**BOIS DE LA BOUCHERIE**

**COMMUNES**  
Beugnon (le), Secondigny (79)

**DESCRIPTION ET INTERET DU SITE**

La zone englobe une petite entité boisée d'une cinquantaine d'hectares située au cœur de la Gâtine, une région naturelle des Deux-Sèvres qui marque la bordure sud du Massif armoricain. Dans tout ce secteur, le relief est accidenté, les altitudes sont élevées pour la région (237 m à l'angle nord-est du bois) et de nombreux affleurements ou blocs rocheux émaillent les champs et les prairies. Sur les schistes du socle primaire, les sols sont limoneux ou argileux, assez profonds et à réaction acide. Un vallon situé dans la partie sud du bois collecte plusieurs ruisselets, créant des secteurs à hydromorphie plus marquée. L'habitat forestier dominant sur ce type de sol et dans le contexte climatique relativement arrosé de ce secteur du Poitou-Charentes - les crêtes de la Gâtine sont considérées comme le « château d'eau » de la région - est la chénaie-charmaie calcifuge : le Chêne pédonculé et le Charme en sont les essences dominantes, accompagnées par le Châtaigner, abondamment planté et qui peut former des faciès monospécifiques. En sous-bois, la Bourdaie, fréquente, témoigne de sols acides et mal drainés alors que l'Aulne glutineux borde les ruisselets des fonds de vallons. Ainsi définie, cette forêt humide et accidentée présente un intérêt biologique renforcé par la présence d'une flore abritant plusieurs plantes rares ou menacées dans le contexte régional.



Dans les zones de suintements de fonds de vallon se localisent la Stellaire des bourbiers et la Lysimaque des bois, deux plantes à affinités montagnardes qu'on ne retrouve en région Poitou-Charentes que sur la marge orientale de la Vienne et de la Charente, sur les « terres froides » qui font la transition avec les basses montagnes illoisines. C'est le cas également de la Dorine à feuilles opposées, une curieuse Saxifragacée qui forme des tapis vert jaunâtre au niveau des sources ou en bordure des ruisselets. Dans ces zones moins constamment engorgées mais où le sol reste néanmoins frais durant une grande partie de l'année, croissent également plusieurs plantes forestières rares comme la Véronique des montagnes ou le Corydale à bulbe plein aux magnifiques fleurs panachées de pourpre qui s'épanouissent au premier printemps. Quant à l'Euphorbe d'Irlande, si elle est assez répandue dans la partie armoricaine des Deux-Sèvres, elle manque presque totalement au reste de la région et souligne le caractère fortement atlantique de toute cette région qui connaît un climat océanique typique.

La faune n'a fait jusqu'à ce jour l'objet de d'inventaires partiels ; ceux-ci ont révélé toutefois la présence de papillons nocturnes rares ainsi que des démités exceptionnelles d'amphibiens tels que la Salamandre tachetée et, surtout, le Triton marbré, une espèce dont la répartition est limitée au sud-ouest de l'Europe (France et Péninsule ibérique).



**NIVEAU DE CONNAISSANCE**

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	0	0	1	2	0	1	0	3	0
Espèces observées	0	0	1	3	0	6	0	42	0
Esp. rares/menacées				1		1		7	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

**MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS**

- 412 Chénalis-charmaies
- 419 Forêts de châtaigniers
- 449 Bois marécageux à aulne, saule et piment royal

**ESPECES DETERMINANTES : 9**

FAUNE	DH	DO	PN	FLORE	DH	PN	PR
<b>Amphibiens</b>				<b>Corydale à bulbe plein</b>			
Triton marbré				<i>Corydalis solida</i>			
<i>Triturus marmoratus</i>				<b>Dorine à feuilles opposées</b>			
<b>Insectes</b>				<i>Chrysosplenium oppositifolium</i>			
<b>Notodonte bicolore</b>				<b>Laiche lisse</b>			
<i>Leucodonta bicoloria</i>				<i>Carex laevigata</i>			
				<b>Lysimaque des bois</b>			
				<i>Lysimachia nemorum</i>			
				<b>Stellaire des bourbiers</b>			
				<i>Stellaria alsine</i>			
				<b>Véronique des montagnes</b>			
				<i>Veronica montana</i>			

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

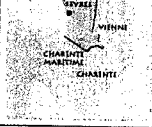
**AUTRES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION ÉCOLOGIQUE**

Aucun

Mise en page : LPO Service Édition © 2008 - (0000117) V0

Mise en page : LPO Service Édition © 2008 - (0000117) V0

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique  
Poitou-Charentes



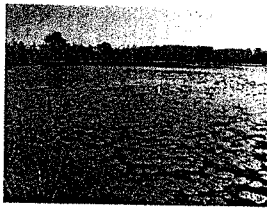
**SOURCES  
DE LA SÈVRE NANTAISE**

**COMMUNES**

Beugnon (le), Vernoux-en-Gâtine (79)

**DESCRIPTION ET INTERET DU SITE**

Située sur la marge occidentale de la Gâtine de Parthenay, dans le prolongement des Collines Vendéennes, la zone correspond aux sources et aux 2 premiers kilomètres du cours de la Sèvre nantaise, une rivière de 136 km de long qui rejoint la Loire à Nantes après avoir drainé un bassin versant de 2350 km<sup>2</sup>. Outre les sources et le lit mineur du cours d'eau lui-même, la zone intègre également les milieux riverains associés, l'ensemble formant un complexe fonctionnel sur les plans hydraulique (effet épuratoire des zones humides, soutien d'étiage) et écologique (corridor aquatique assurant le lien entre les zones de reproduction et les zones de croissance des espèces patrimoniales recensées) : mares et plans d'eau, prairies humides, boisements humides tels que la saulaie marécageuse de la queue de l'étang du Grand Moulin... Malgré la présence d'indices révélant un début de dégradation de l'habitat et de la qualité de l'eau - abandon d'anciennes pratiques culturales au profit de cultures intensives, création d'étangs, introduction d'espèces exogames compétitives comme la Perche-soie ou l'Ecrevisse américaine - la zone conserve une valeur et un potentiel biologique remarquables, notamment pour certains groupes faunistiques tels que les poissons, les amphibiens ou les odonates.



En ce qui concerne les poissons, le site présente une population exceptionnelle de Lamproie de Planer, un poisson archaïque aux corps évoquant celui d'une anguille, long de 9-15cm, recouvert d'une peau lisse, sans écailles et écaille. Cette espèce non parasite (contrairement à la Lamproie de rivière ou à la Lamproie marine, fréquente uniquement les eaux douces, au niveau des têtes de bassins et des ruisseaux. En France, elle est présente dans les rivières du Nord et de l'Est, en Normandie, en Bretagne, en Loire, en Charente, en Dordogne, dans la Garonne, l'Adour et certains affluents du Rhône. L'importance de la phase larvaire la rend très sensible aux polluants qui s'accumulent dans les sédiments et les micro-organismes dont se nourrissent les larves. D'autre part, de nombreuses frayères traditionnelles ne leur sont plus accessibles en raison de la multiplication des ouvrages sur les cours d'eau. Par ailleurs, la présence d'une population naturelle d'Ecrevisse à pattes blanches confirme l'intérêt majeur du site : ce Crustacé décapode des eaux fraîches et bien oxygénées, aux exigences écologiques très fortes, est en effet en forte régression en France et dans toute l'Europe de l'Ouest du fait de la détérioration de ses biotopes et de l'introduction d'espèces exotiques. Enfin, plusieurs amphibiens rares régionalement comme le Triton marbré ou la Rainette verte ainsi que des libellules peu communes comme le Leste dryade vivent et se reproduisent dans les différents milieux aquatiques de la zone.



Poitou-Charentes  
Znieff n° 00000874 - page 1/2

**NIVEAU DE CONNAISSANCE**

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, Champignons
Niveau de prospection	0	0	0	1	3	1	2	1	0
Espèces observées	0	0	0	5	5	15	1	2	0
Espèces menacées				2	3	2	1	0	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

**MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS**

- 24 12 Cours d'eau : zone à truite
- 44 3 Aulnaies-frénaies médio-européennes
- 22 12 Eaux dormantes mésotrophes
- 37 2 Prairies humides eutrophes

**ESPECES DETERMINANTES : 8**

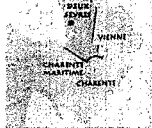
FAUNE	DH DO PN			FLORE	DH PN PR		
	DH	DO	PN		DH	PN	PR
<b>Amphibiens</b>							
Rainette verte							
<i>Hyla arborea</i>							
Triton marbré							
<i>Triturus marmoratus</i>							
<b>Poissons</b>							
Anguille							
<i>Anguilla anguilla</i>							
Lamproie de Planer							
<i>Lampetra planeri</i>							
Truite de rivière							
<i>Salmo trutta fario</i>							
<b>Insectes</b>							
Cordulégastre annelé							
<i>Cordulegaster boltonii</i>							
Leste dryade							
<i>Lestes dryas</i>							
<b>Crustacés</b>							
Ecrevisse à pattes blanches							
<i>Austropotamobius palipes</i>							

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

**AUTRES PERIMETRES DE PROTECTION ECOLOGIQUE**

Aucun

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique  
Poitou-Charentes



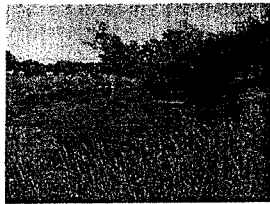
**LES SOURCES DU THOUET**

**COMMUNES**

Beugnon (le), Vernoux-en-Gâtine (79)

**DESCRIPTION ET INTERET DU SITE**

Située sur la marge occidentale de la Gâtine de Parthenay, dans le prolongement des Collines Vendéennes, la zone correspond aux sources et aux premiers kilomètres du cours du Thouet, une rivière de 152 km de long qui rejoint la Loire à Saumur après avoir drainé un bassin versant de 3315 km<sup>2</sup> et qui forme avec ses principaux affluents - le Cébron, le Thouaret, l'Argenton et la Dive - le principal réseau hydrographique du nord du département des Deux-Sèvres. Outre les sources et le lit mineur du cours d'eau lui-même, la zone intègre également les milieux riverains associés, l'ensemble formant un complexe fonctionnel sur les plans hydraulique (effet épuratoire des zones humides, soutien d'étiage) et écologique (corridor aquatique assurant le lien entre les zones de reproduction et les zones de croissance des espèces patrimoniales recensées) : mares et plans d'eau, prairies humides, boisements humides. Malgré la présence d'indices révélant un début de dégradation de l'habitat et de la qualité de l'eau - abandon d'anciennes pratiques culturales au profit de cultures intensives, multiplication des étangs "de loisirs", introduction d'espèces exotiques compétitives - la zone conserve une valeur et un potentiel biologique remarquables, notamment pour certains groupes faunistiques tels que les poissons, les amphibiens ou les odonates.



En ce qui concerne les poissons, le site présente, tout comme celui, voisin, des sources de la Sèvre nantaise, une population exceptionnelle de Lamproie de Planer, un poisson archaïque aux corps évoquant celui d'une anguille, long de 9-15 cm, recouvert d'une peau lisse, sans écailles et écaille. Cette espèce non parasite - contrairement à la Lamproie de rivière ou à la Lamproie marine - fréquente uniquement les eaux douces, au niveau des têtes de bassins et des ruisseaux. La durée de la phase larvaire la rend très sensible aux polluants qui s'accumulent dans les sédiments et les micro-organismes dont se nourrissent les larves. D'autre part, de nombreuses frayères traditionnelles ne leur sont plus accessibles en raison de la multiplication des ouvrages sur les cours d'eau. Par ailleurs, la présence de populations naturelles de Truite fario et d'Ecrevisse à pattes blanches confirme l'intérêt majeur du site, alors que plusieurs prairies humides présentent des zones exogames et mésohalobies, un habitat en forte raréfaction. Enfin, plusieurs amphibiens rares régionalement comme le Triton marbré ou la Rainette verte, ainsi que des libellules peu communes comme l'Agrion de Mercure, vivent et se reproduisent dans les différents milieux aquatiques de la zone.



Poitou-Charentes  
Znieff n° 08930875 - page 1/2

**NIVEAU DE CONNAISSANCE**

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, Champignons
Niveau de prospection	0	1	0	1	3	1	2	1	0
Espèces observées	0	1	0	5	3	13	1	12	0
Espèces menacées		1		2	2	2	1	1	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

**MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS**

- 24 12 Cours d'eau : zone à truite
- 44 3 Aulnaies-frénaies médio-européennes
- 37 2 Prairies humides eutrophes
- 22 12 Eaux dormantes mésotrophes

**ESPECES DETERMINANTES : 9**

FAUNE	DH DO PN			FLORE	DH PN PR		
	DH	DO	PN		DH	PN	PR
<b>Oiseaux</b>							
Martin-pêcheur							
<i>Alcedo atthis</i>							
<b>Amphibiens</b>							
Rainette verte							
<i>Hyla arborea</i>							
Triton marbré							
<i>Triturus marmoratus</i>							
<b>Poissons</b>							
Lamproie de Planer							
<i>Lampetra planeri</i>							
Truite de rivière							
<i>Salmo trutta fario</i>							
<b>Insectes</b>							
Agrion de Mercure							
<i>Coenagrion mercuriale</i>							
Cordulégastre annelé							
<i>Cordulegaster boltonii</i>							
<b>Crustacés</b>							
Ecrevisse à pattes blanches							
<i>Austropotamobius palipes</i>							

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

**AUTRES PERIMETRES DE PROTECTION ECOLOGIQUE**

Directive Habitats : ZSC n° FR5400442 "VALLEE DU THOUET AMONT"

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique  
Poitou-Charentes



**VALLÉE  
DU MAGNEROLLES**

**COMMUNES**

Famperron, Nanteuil, Sainte-Eanne, Soudan (79)

**DESCRIPTION ET INTERET DU SITE**

La zone comprend la totalité du réseau hydrographique du Magnerolles et de ses affluents : il s'agit de ruisseaux aux eaux vives, bien oxygénées et de bonne qualité, coulant dans un paysage de collines bocagères caractéristique des terres acides de la Gâtine des Deux-Sèvres. Si les prairies naturelles dominent le bassin versant, quelques zones de pelouses sèches calcifuges émaillées d'escarpements rocheux occupent certains versants escarpés (Tines de Chobert, objet d'une ZNIEFF spécifique). Le site est remarquable avant tout par la présence, avec des densités localement parmi les plus fortes du Poitou-Charentes, d'écrevisse à pattes blanches.



Ce Crustacé décapode présente l'aspect général d'un petit homard : corps long d'une dizaine de centimètres, de couleur vert bronze à brun sombre, plus pâle en dessous, notamment au niveau des pinces, muni de 5 paires de pattes dont la première possède une pince fortement développée. Cette espèce des eaux fraîches et bien oxygénées possède des exigences écologiques très fortes et variées : elle a besoin d'une eau saturée en oxygène, à pH neutre et bonne concentration en calcium (indispensable pour la formation de la carapace), dont la température varie peu au cours de l'année et ne dépasse pas 21° en été. Elle fréquente les milieux riches en abris la protégeant du courant et des prédateurs : fond callouteux ou graveleux munis de blocs sous lesquels elle se dissimule durant la journée, sous-berges avec chevelu racinaire et cavités, herbiers aquatiques... De comportement plutôt nocturne, l'espèce se cache dans un abri durant la journée et ne sort qu'à la tombée de la nuit pour chasser les petits invertébrés - vers, mollusques, phryganes, chironomes - qui constituent l'essentiel de son régime. L'accouplement a lieu à l'automne, lorsque la température de l'eau descend en dessous de 10°C : les œufs, pondus quelques semaines plus tard, sont portés par la femelle qui les incube pendant 6 à 9 mois, l'éclosion ayant lieu entre la mi-mai et la mi-juillet. La croissance des jeunes, marquée par une succession de mues, est lente et la maturité sexuelle n'est atteinte qu'à l'âge de 2-3 ans alors qu'il faut attendre 4-5 ans pour que l'écrevisse atteigne sa taille légale de capture. Même en milieu favorable, sa fécondité reste peu élevée, la femelle ne se reproduisant qu'une fois par an et ne produisant qu'un nombre réduit d'œufs (20-30) dont le pourcentage d'éclosion est souvent faible. Autrefois présente sur la plus grande partie de la France, l'écrevisse a disparu de certaines régions et fortement régressé dans d'autres : la détérioration de ses biotopes liée aux activités humaines (pollution de l'eau, destruction des berges, pesticides...) et l'introduction d'espèces exotiques concurrentes ou porteuses de germes pathogènes constituent les principales causes de cette évolution négative.



Poitou-Charentes  
Znieff n° 08970000 - page 1/2

**NIVEAU DE CONNAISSANCE**

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	0	1	0	0	3	1	1	2	0
Espèces observées	0	2	0	0	1	3	1	15	0
Espèces menacées		2			1	3	1	15	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

**MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS**

- 24 Eaux courantes
- 35 2 Pelouses silicicoles ouvertes médio-européennes
- 44 3 Aulnais-frénaies médio-européennes
- 62 2 Végétation des rochers et falaises intérieures siliceuses

**ESPECES DETERMINANTES : 22**

FLORE	FLORE		
	DH	DO	PN
<b>Oiseaux</b>			
Bergeronnette des ruisseaux			
Motacilla cinerea			
Martin-pêcheur			
Alcedo atthis			
<b>Poissons</b>			
Chabot			
Cottus gobio			
<b>Crustacés</b>			
Ecrevisse à pattes blanches			
Austropotamobius pallipes			
<b>Insectes</b>			
Calosome			
Calosoma sycophanta			
Noctuelle de l'orme			
Dicranura ulmi			
Thécla de l'orme			
Sayornis w-album			
<b>FLORE</b>			
All ciboulette			
Allium schoenoprasum			
Cicendia filiforme			
Cicendia filiformis			
Doradille de Billot			
Asplenium obtusatum billotii			
Doradille hybride de Souchet			
Asplenium X souchei			
Doradille septentrionale			
Asplenium septentrionale			
Jonc en tête			
Juncus capitatus			
Laiche appauvrie			
Carex depauperata			
Lin de France			
Linum galicum			
Orchis élevé			
Dactyloctenium aegyptium			
Poirier à feuilles en cœur			
Pyrus cordata			
Sagine subulée			
Sagina subulata			
Scieranthus vivace			
Scieranthus perennis			
Sérapias en cœur			
Serapias cordigera			
Spergule à 5 étamines			
Spergula pentandra			
Spergule de Morison			
Spergula vernalis			

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

**AUTRES PERIMETRES DE PROTECTION ECOLOGIQUE**

Directive Habitats : n° FR5400444 "VALLÉE DU MAGNEROLLES"

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique  
Poitou-Charentes



**FORÊT DE L'ABSIE**

**COMMUNE**

Absie (79), Vernoux-en-Gâtine, Saint-Paul-en-Gâtine (79)

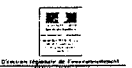
**DESCRIPTION ET INTERET DU SITE**

Sur la marge occidentale de la Gâtine de Parthenay, à proximité de la pointe sud des collines vendéennes, la zone forme une entité forestière constituée de 2 blocs séparés par le vallon du Ruisseau de la Bourdandelière : le bois de Vernoux à l'est, et la forêt de l'Absie proprement dite à l'ouest. Sur cette marche du Massif Armoricain, le substrat est constitué par des roches primaires - schistes, granites - dont l'altération a donné naissance à des sols sablo-limonieux, moyennement profonds, acides et sains. Il s'agit d'un plateau mollement vallonné, relevé dans sa partie sud-est - à 250m d'altitude, le village de l'Absie est un des plus élevés du département - et s'abaissant au nord. Une des caractéristiques principales de la zone est la présence de nombreux étangs forestiers (une douzaine), naturels ou artificiels, alimentés par plusieurs ruisseaux qui parcourent la forêt. Le boisement dominant est une chênaie calcifuge à Chêne sessile ou le Châtaignier, comme partout dans la région, forme parfois des taillis plus ou moins purs. La présence diffuse du Hêtre, essence plutôt « montagnarde », montre les affinités de la forêt de l'Absie avec certaines forêts situées plus au nord, en Bretagne notamment, alors que, au niveau de la strate herbacée, l'abondance de l'Asphodèle et de la Digitale lui confère une nette tonalité atlantique. Ainsi définie, la zone offre un intérêt biologique remarquable, notamment botanique, comme lieu de vie pour plusieurs espèces de flore et de faune rares ou menacées au niveau régional.



En ce qui concerne la flore, c'est surtout au niveau des différentes zones humides de la forêt que se concentrent les éléments les plus précieux : dépressions tourbeuses envahies par les sphagnum ou droit le rare Bouleau pubescent, rives des plans d'eau à Millepertuis des marais et Laiche en étoile, eaux pauvres en nutriments à Utrriculaire citrine (une des rares plantes carnivores de la flore française), bourniers à Stellaire... des bourniers, mégaphorbiale à Scirpe des bois... La flore purement forestière abrite également diverses plantes peu communes dont beaucoup à nettes affinités « montagnardes » : Lysimache des bois, connue surtout de quelques forêts de Gâtine, Grande luzule ou encore Véronique des montagnes.

La faune de la forêt n'a fait l'objet que d'inventaires partiels. Ceux-ci ont néanmoins montré la présence de plusieurs espèces d'oiseaux peu répandues en Poitou-Charentes comme le Gros-bec casse-noyaux, un passereau robuste spécialisé dans la consommation des graines dures de divers fruits charnus (merises, sorbes) ou non (faines ou akènes de charmes, érables, hêtres), ou la Mésange nonnette, un oiseau inféodé aux forêts âgées où elle trouve les vieux arbres dans le tronc desquels elle creuse son nid.



Poitou-Charentes  
Znieff n° 00000429 - page 1/2

**NIVEAU DE CONNAISSANCE**

	Mammifères	Oiseaux	Reptiles	Amphibiens	Poissons	Insectes	Crustacés, Mollusques	Végétaux	Mousses, champignons
Niveau de prospection	1	1	0	0	0	0	0	3	0
Espèces observées	2	7	0	0	0	0	0	86	0
Espèces menacées	0	3						16	

Niveau de prospection : 0 = pas de prospection ; 1 = prospection insuffisante ; 2 = prospection assez bonne ; 3 = bonne prospection

**MILIEUX DETERMINANTS ESSENTIELS**

- 22 3 Formations amphibies des rives exondées, des lacs, étangs et mares
- 41 5 Chéniais acidiphiles
- 44 9 Bois marécageux à auline, saule et piment royal
- 54 4 Bas-marais acides
- 35 1 Pelouses atlantiques à Nard

**ESPECES DETERMINANTES : 19**

FAUNE	FAUNE		
	DH	DO	PN
<b>Oiseaux</b>			
Bondrée apivore			
Pernis ptilorhynchus			
Gros-bec casse-noyaux			
Coccothraustes coccothraustes			
Mésange nonnette			
Parus palustris			
<b>FLORE</b>			
Achille sternutatoire			
Achille ptarmica			
Blechnum en épi			
Blechnum spicant			
Bouleau pubescent			
Betula pubescens			
Gaillet des rochers			
Gaillet saxatile			
Grande luzule			
Luzula sylvatica			
Laiche en étoile			
Carex echinata			
Laiche lisse			
Carex laevigata			
Leersie faux-riz			
Leersia oryzoides			
Lysimache des bois			
Lysimachia nemorosa			
Nard raide			
Nardus stricta			
Osmonde royale			
Osmonda regalis			
Oxalis petite-oreille			
Oxalis acerose			
Saule à oreillettes			
Salix aurita			
Stellaire des bourniers			
Stellaria alvina			
Utrriculaire citrine			
Utrriculaire australis			
Véronique des montagnes			
Veronica montana			

Légende : DH : espèce inscrite à la directive Habitats (Annexe II et/ou IV) ; DO : espèce inscrite à la directive Oiseaux (Annexe II) ; PN : espèce protégée en France ; PR : espèce protégée régionalement.

**AUTRES PERIMETRES DE PROTECTION ECOLOGIQUE**

Aucun



Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique de Type 1 (2ème génération)  
Fiche descriptive

"COTEAUX ET VALLON HUMIDES DE L'AUTIZE"

Identifiant régional : 50550075  
Identifiant SPN : 520015315  
Type de zone : 1  
Année de 1ère description : 1989  
Année de mise à jour : 1998  
Année de validation MNHN : 2005  
Altitude : 17 - 48 m  
Surface déclarée : 140 ha  
Département : Vendée (85)

Commune(s) concernée(s)

85162 NIEUL-SUR-LAUTIZE  
85227 SAINT-HILAIRE-DES-LOGES  
85306 NANTON-CHASSENON

Typologie des milieux

a) Milieux déterminants :

3432 Pelouses calcicoles sub-atlantiques méso-xéroclines  
3723 Prairies inondables du Crindion venosae

b) Autres milieux :

2213 Eaux dormantes eutrophes  
318 Fourrés et stades de recolonisation de la forêt mésophile  
381 Pâturages mésophiles  
621 Végétation des rochers et falaises intérieures calcaires  
842 Haies  
843 Bosquets

c) Périphérie :

82 Cultures  
862 Villages

Compléments descriptifs

a) Géomorphologie :

54 Vallée  
59 Coteau, cuesta

b) Autres inventaires :

Directive Habitats / Pas de Directive Oiseaux

Facteurs influençant l'évolution de la zone

150 Dépôts de matériaux, décharges  
410 Mises en culture, travaux du sol  
450 Pâturage  
915 Fermeture du milieu

Bilan des connaissances concernant les espèces

a) Faune :

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr. Inv.
Prospection	2	3	3	2	0	0	0
Nb. Espèces citées	11	72	4	3	0	0	0
Nb. Espèces protégées	3	40	3	3	0	0	0
Nb. sp. rares ou menacées	2	3	2	1	0	0	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin. écologique	0	0	0	0	0	0	0

b) Flore :

	Phanéro.	Ptéridop.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	2	2	0	0	0	0
Nb. Espèces citées	130	2	0	0	0	0
Nb. Espèces protégées	2	1	0	0	0	0
Nb. sp. rares ou menacées	15	1	0	0	0	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	1	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin. écologique	0	0	0	0	0	0

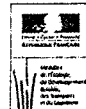
Critères de délimitation de la zone

Commentaires : Le périmètre est composé de zones disjointes, comprenant les coteaux calcaires surplombant la vallée de l'Autize ainsi que les vallons et coteaux affluents. L'intérêt écologique de ces zones est hétérogène mais le maintien de la totalité des secteurs se justifie par la valeur des habitats (de plus en plus rares).

Commentaire général

Coteaux calcaires à pelouses plus ou moins embroussaillées, fonds de vallons occupés par des prairies humides pâturées, anciennes carrières, affleurement rocheux. Intérêt botanique des pelouses qui présentent de nombreuses orchidées dont l'Orchis homme pendu (protégée), l'Orchis brûlée, l'Ophrys abeille... L'affleurement calcaire des "Roches de Gutsals" abrite une ptéridophyte très rare et protégée : l'Adiantum capillus veneris, seule station vendéenne... Intérêt pour l'herpétofaune avec la présence de la Coucouvre d'Esculape, de l'Alyte accoucheur, de la Rainette arboricole... Intérêt mammalogique : présence de la Genette, de terriers de reproduction du Blaireau (sur des coteaux buissonnants). Risque de disparition de la station d'Adiantum par étouffement ou au développement des broussailles (Lierre...). Intérêt ornithologique pour la reproduction du Petit duc scops, de la Chevêche d'Europe, de l'Oedicnème criard.

Liens avec d'autres ZNIEFF



Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Floristique et Faunistique de Type 2 (2ème génération)  
Fiche descriptive

"MASSIF FORESTIER DE MERVENT VOUVANT ET SES ABORDS"

Identifiant régional : 50190000  
Identifiant SPN : 520005745  
Type de zone : 2  
Année de 1ère description : 1983  
Année de mise à jour : 2002  
Année de validation MNHN : 2006  
Altitude : 13 - 117 m  
Surface déclarée : 5891 ha  
Département : Vendée (85)

Commune(s) concernée(s)

85033 BOURNEAU  
85094 FOUSSAIS-PAYRE  
85143 MERVENT  
85167 L'ORBBIE  
85176 PISSOTTE  
85184 PUY-DE-SERRE  
85227 SAINT-HILAIRE-DES-LOGES  
85251 SAINT-HILAIRE-DES-NOUES  
85256 SAINT-MICHEL-LE-CLOUCCO  
85305 VOUVANT  
85306 NANTON-CHASSENON

## Typologie des milieux

### a) Milieux déterminants :

- 4113 Hétrales neutrophiles à aspérute
- 449 Bois marécageux à auline, saule et piment royal
- 54 Bas-marais et sources
- 6 Rochers, éboulis et sables intérieurs
- 622 Végétation des rochers et falaises intérieures siliceuses

### b) Autres milieux :

- 22 Lacs, étangs, mares (eau douce)
- 221 Eaux dormantes
- 222 Vases ou galets des lacs, étangs et mares
- 24 Eaux courantes
- 3 Landes, fourrés et pelouses
- 311 Landes humides
- 312 Landes sèches
- 38 Prairies mésophiles
- 412 Chênaies-charmaies
- 413 Frênaies érablières
- 414 Forêts mélangées de ravins et de pentes
- 415 Chênaies acidiphiles (et chênaie-hétraie acidiphile)
- 441 Formations riveraines de saules
- 443 Aulnaies-frênaies médio-européennes
- 445 Galeries méridionales à auline et bouleau
- 62 Rochers exposés et falaises de l'intérieur
- 65 Grottes
- 8331 Plantations de conifères
- 8332 Plantations de feuillus
- 844 Bocage
- 8641 Carrières, sablières
- 88 Mines et passages souterrains
- 892 Plans d'eau artificialisés (eau douce)

### c) Périphérie :

- 821 Cultures intensives d'un seul tenant
- 844 Bocage
- 861 Villes

## Compléments descriptifs

### a) Géomorphologie :

- 21 Ruissseau, torrent
- 32 Lac
- 54 Vallée
- 57 Vallon
- 70 Escarpement, versant pentu

### c) Statuts de propriété :

- 60 Domaine de l'état
- 61 Domaine privé de l'état

### d) Mesures de protection :

- 17 Zone ND du POS
- 18 Espace Classé Boisé
- 21 Forêt domaniale
- 22 Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier
- 80 Parc Naturel Régional
- 85 Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

### e) Autres inventaires :

- Pas de Directive Habitats / Pas de Directive Oiseaux

## Facteurs influençant l'évolution de la zone

- 250 Nuisances liées à la surfréquentation, au piétinement
- 510 Coupes, abattages, arrachages et déboisements
- 630 Pêche

## Bilan des connaissances concernant les espèces

### a) Faune :

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr. Inv.
Prospection	3	3	2	2	2	1	1
Nb. Espèces citées	30	133	6	9	10	2	3
Nb. Espèces protégées	17	93	5	7	1	0	0
Nb. sp. rares ou menacées	17	18	3	4	2	2	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin. écologique	0	0	0	0	0	0	0

### b) Flore :

	Phanéro.	Ptéridop.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	3	3	0	0	3	0
Nb. Espèces citées	190	19	0	0	31	0
Nb. Espèces protégées	7	2	0	0	0	0
Nb. sp. rares ou menacées	53	7	0	0	0	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin. écologique	0	0	0	0	0	0

## Critères de délimitation de la zone

Commentaires : 1- Massif forestier homogène et ses bordures bocagères. 2- Présence d'espèce rare en Vendée et Pays de la Loire.

## Commentaire général

Massif forestier vallonné, parcouru de rivières (la Mère et la Vendée) et de ruissaux. Sur les deux rivières, trois barrages ont été construits, couvrant ainsi 10% du périmètre. Le boisement mixte a souffert d'un enraseinement, encore présent, notamment dans le domaine privé. Les coteaux parfois accidentés sont d'une richesse remarquable (*Gladiolus illyricus*...), ils ne doivent pas subir d'intervention forestière. Les fonds de vallée boisés et humides abritent une flore riche, notamment prévernale (*Isopyrum thalictroides*). La grande surface de boisement permet à de nombreux grands mammifères, chiroptères, oiseaux, de se maintenir, et d'être présents uniquement ici dans le département. La diversité de faciès de végétation et de terrain, la position transitoire entre plaine et bocage (entre calcaire et Massif armoricain), lui donnent un intérêt encore plus grand. Les ZNIEFF de type I comprises dans ce périmètre abritent en général la flore générique notée dans les bordereaux de la type II.

## Sources

### Informateurs :

- YOU Théophane (LPO)
- GRILLET Lucien LPO 85
- ROULLIER P.
- VIMPERE Jean
- GOYAU Christian et TOUBLANC Grdas
- GODREAU Michel
- GÉRARD Alain et BESSEAU G. LPO 85
- PAILLAT Jean-Paul (LPO 85)
- ROBERT Gaëtan SBCO

### Bibliographies :

- DUPONT P. - 1991 - Etude de la végétation de la forêt de Mervent-Vouvant et de ses environs. PNR AL P. GEMINA Faculté de Nantes, 103 p.
- BOUZILLE, HERAULT, ROSOUX, ROY - 1989 - Copie-rendu de la sortie botanique du 28 juin 1987 en forêt de Mervent-Vouvant - Vendée. SBCO n°20 pp. 429-450.
- PERRIN Christian - 1999 - Bran des découvertes intéressantes de l'année 1998. ERICA n°11, p.82.
- ROSOUX, TOURNÉBIZE - 1989 - La forêt de Vouvant-Mervent, un site d'un grand intérêt écologique. Echo-Parc / Revue du PNR.

"PONT DE LA TAILLEE - LA BAUGISSIERE"

Identifiant régional : 50190003  
Identifiant SPN : 520016258  
Type de zone : 1  
Année de 1ère description : 2000  
Année de mise à jour : 2000  
Année de validation MNHN : 2005  
Altitude : 40 - 87 m  
Surface déclarée : 80 ha  
Département : Vendée (85)

Commune(s) concernée(s)

85094 FOUSSAIS-PAYRE  
85227 SAINT-HILAIRE-DES-LOGES  
85306 XANTON-CHASSENON

Typologie des milieux

b) Autres milieux :

222 Vases ou galets des lacs, étangs et mares  
31 Landes et fourrés  
415 Cnènales acidiphiles (et chénaie-hêtraie acidiphile)  
892 Plans d'eau artificialisés (eau douce)

c) Pénobrièrerie :

8331 Plantations de conifères  
844 Bocage  
862 Villages

Compléments descriptifs

a) Géomorphologie :

32 Lac  
57 Vallon

e) Autres inventaires :

Pas de Directive Habitats / Pas de Directive Oiseaux

Commentaire général

Queue du barrage d'Albert et coteaux boisés en chénaie parfois plantés de conifères. Les parties les plus pentues sont plus naturelles. Dans les zones les plus humides, beaux peuplements de *Isopyrum thalictrifolium*. Partie de la forêt de Mervent généralement peu explorée par les botanistes bien que se trouvant en limite du massif armoricain et du bassin aquitain, des découvertes restent à faire notamment dans les domaines peu prospectés encore. Cette zone la plus tranquille du massif de Mervent attire en hiver et au passage de nombreux oiseaux. Le Batbusard pêcheur y est régulier tandis que certains hivernent le Pygargue est vu près du Pont de la Taillee.

Liens avec d'autres ZNIEFF

Facteurs influençant l'évolution de la zone

510 Coupes, abattages, arrachages et déboisements  
630 Pêche

Bilan des connaissances concernant les espèces

a) Faune :

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr. Inv.
Prospection	2	2	0	0	2	0	0
Nb. Espèces citées	0	13	0	0	0	0	0
Nb. Espèces protégées	0	4	0	0	0	0	0
Nb. sp. rares ou menacées	0	0	0	0	0	0	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin. écologique	0	0	0	0	0	0	0

b) Flore :

	Phanéro.	Ptéridop.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	2	2	0	0	0	0
Nb. Espèces citées	3	0	0	0	0	0
Nb. Espèces protégées	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. rares ou menacées	3	0	0	0	0	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin. écologique	0	0	0	0	0	0

Critères de délimitation de la zone

Commentaires : - Queue du Barrage en eau et grève riche en espèces (avifaune et flore) - Bordure de zones en eau et boisée riche (*Isopyrum*). - Zone du barrage la plus tranquille permettant le stationnement et l'hivernage d'oiseaux d'eau.

"PLAINE DE NIORT NORD-OUEST (PARTIE VENDEE)"

Identifiant régional : 50990000  
Identifiant SPN : 520016285  
Type de zone : 2  
Année de 1ère description : 1987  
Année de mise à jour : 2006  
Année de validation MNHN : 2006  
Altitude : 34 - 84 m  
Surface déclarée : 4781 ha  
Département : Vendée (85)

Commune(s) concernée(s)

85020 BENEI  
85162 NIEUL-SUR-L'ANTRE  
85168 OULMES  
85227 SAINT-HILAIRE-DES-LOGES

Typologie des milieux

a) Milieux déterminants :

82 Cultures

b) Autres milieux :

34 Pelouses sèches calcicoles et steppes  
381 Pâturages mésophiles  
41 Forêts caducifoliées  
8321 Vignobles  
842 Haies  
862 Villages



Compléments descriptifs

a) Géomorphologie :

52 Plaine, bassin

b) Activités humaines :

12 Circulation routière ou autoroutière  
13 Circulation ferroviaire

d) Mesures de protection :

61 Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux)  
62 Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat)

e) Autres inventaires :

Pas de Directive Habitats / Pas de Directive Oiseaux

Facteurs influençant l'évolution de la zone

410 Mises en culture, travaux du sol  
490 Autres pratiques agricoles et pastorales (préciser)

Commentaires : Diminution des surfaces de prairies et de luzernes au profit de la monoculture céréalière. Accroissement de l'utilisation de pesticides. Augmentation du dérangement en période de reproduction. Arrosage intensif.

Bilan des connaissances concernant les espèces

a) Faune :

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr. Inv.
Prospection	0	2	0	0	0	0	0
Nb. Espèces citées	0	6	0	0	0	0	0
Nb. Espèces protégées	0	5	0	0	0	0	0
Nb. sp. rares ou menacées	0	5	0	0	0	0	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin.écologique	0	0	0	0	0	0	0

b) Flore :

	Phanéro.	Ptéridop.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	0	0	0	0	0	0
Nb. Espèces citées	0	0	0	0	0	0
Nb. Espèces protégées	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. rares ou menacées	0	0	0	0	0	0
Nb. Espèces endémiques	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. à aire disjointe	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. en limite d'aire	0	0	0	0	0	0
Nb. sp. margin.écologique	0	0	0	0	0	0

Critères de délimitation de la zone

Commentaires : Zone interrégionale (Vendée, Deux-Sèvres) - Descriptif de la fiche global - Zonage limité à la partie vendéenne pour la fiche Pays-de-la-Loire. Délimitation en harmonisation avec la ZPS. (Zones de cultures).

Commentaire général

Vaste plaine cultivée abritant une avifaune nicheuse remarquable (Outarde canepetière, Oedicnème criard, Busard cendré, Busard Saint-Martin...). L'intensification de type monoculture, la disparition progressive des jachères, riches ou autre milieux primordiaux pour la survie de ces espèces, l'accroissement de l'usage des pesticides, et de l'arrosage intensif est préjudiciable au maintien de la plupart de ces espèces en particulier de l'Outarde canepetière, particulièrement menacée de disparition.

Liens avec d'autres ZNIEFF





## **2.4 Étude d'incidence Natura 2000**

### **2.4.1 Présentation**

Tout programme ou projet de travaux, d'ouvrages ou d'aménagement soumis à un régime d'autorisation, dont la réalisation est de nature à affecter de façon notable un site Natura 2000 doit faire l'objet d'une évaluation de ces incidences au regard des objectifs de conservation du site. L'évaluation a pour objectif de vérifier la compatibilité du projet du pétitionnaire avec la conservation des sites.

## **2.5 Localisation du projet par rapport au site Natura 2000**

Sur la zone, on recense différentes zones Natura 2000 dont :

***Natura 2000 sur la zone d'étude***

Code	Nom	Distance	
		/ site	/ plan d'épandage
FR5400442	Bassin du Thouet Amont	3 500 m	125 m
FR5400443	Vallée de l'Autize	4 700 m	110 m

La proximité du plan d'épandage nécessite d'évaluer les incidences de ce projet sur toutes les espèces et habitats qui ont justifié la désignation des sites et leur intégration au réseau Natura 2000.

## **2.6 Zone d'étude**

L'aire d'étude peut être décrite comme la zone susceptible d'être directement affectée par le projet. La notion d'aire d'influence est également importante. En effet, outre les impacts directs, elle prend en compte l'impact indirect que peut avoir un projet.

Dans notre cas, ni le site d'élevage, ni le plan d'épandage ne sont situés dans la zone Natura 2000. Toutefois, on observe que le plan d'épandage est localisé en faible partie sur les mêmes bassins versants desservant ces zones protégées. De ce fait, c'est la totalité du site Natura 2000 susceptible d'abriter les espèces végétales et animales qui est retenue.

## **2.7 Description des espèces et des habitats de la zone d'étude**

L'analyse de l'état initial des habitats naturels et des espèces pour les zones Natura 2000 de la zone repose sur le Document d'Objectifs (DOCOB) qui a été rédigé.

Le DOCOB permet :

- D'identifier les objectifs de conservations,
- De situer précisément les habitats à préserver,
- De préciser les exigences écologiques des habitats et des espèces,
- D'évaluer l'état de conservation des habitats,
- De cerner les causes éventuelles de détérioration des habitats et de perturbation des espèces,
- De définir les mesures de protection.